

## ANNEXE AU CONTRAT DE FORMATION (Annexe 3)

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE - GROUPE SAJECE

## ARTICLE 1 : PREAMBULE - IDENTITE DU VENDEUR

GROUPE SAJECE est une SARL unipersonnelle au capital de 75000€, dont le siège social est au 11 Rue de Pineau – 49300 Cholet, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 880359617, et représentée par Camille Griselin en qualité de Gérante. Elle a développé une offre de formation en hypnose et coaching, visant à la découverte et l'apprentissage des techniques d'hypnose et de coaching de la méthode SAJECE. Les présentes Conditions Générales sont établies à l'égard de tous les Clients qui commandent des Prestations par l'intermédiaire du site internet : <https://www.groupe-sajece.fr/>.

## ARTICLE 2 : DEFINITION DES TERMES

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes, les éléments ci-après explicités :

« **Client** » : toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier de l'une des prestations proposées par la société GROUPE SAJECE et concernée par les présentes conditions générales de vente. Les clients pouvant être des consommateurs ou des professionnels, certaines clauses seront spécifiques à l'une ou l'autre des catégories de Clients de la Société. A ce titre, le terme « Client » pourra être décliné en « **Client consommateur** » et « **Client professionnel** ». A défaut de précision, les clauses s'appliquent à tous les clients.

« **Conditions Générales** » : conditions générales de vente objet des présentes.

« **Contrat** » ou « **Convention** » : tout contrat, toute inscription ou tout accord entre les parties pour la mise en œuvre de l'une des prestations évoquées, établi en sus des présentes Conditions Générales, incluant les bulletins d'adhésion.

« **Parties** » : le Client et la Société dans le cadre de leurs engagements respectifs et des conventions conclues entre eux.

« **Prestation** » ou « **Service** » : toute prestation de formation, stage, atelier, conférence ou autre prestation délivrée par la Société et visible sur son Site internet, désigné ci-dessous.

« **Prix** » : montant unitaire d'un service proposé par la Société. Cette valeur s'entend toutes taxes comprises. Toute stipulation d'un prix hors taxes fera l'objet d'une précision explicite.

« **Site** » : site internet à partir duquel les prestations peuvent être sélectionnées et réservées, à savoir : <https://www.groupe-sajece.fr/>.

« **Société** » : société GROUPE SAJECE, agissant en qualité de vendeur.

Les références aux articles sont des références aux articles des présentes Conditions Générales, à moins qu'il n'en soit précisé autrement. Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement. Toute référence au genre inclut l'autre genre.

## ARTICLE 3 : CHAMP D'APPLICATION

Nous vous invitons à lire attentivement les présentes Conditions Générales qui s'appliquent à l'ensemble des Prestations délivrées par la Société à travers son Site, comprenant tout atelier, tout stage, toute formation ou toute conférence, toutes Prestation, que ce soit d'ordre ponctuel ou complémentaire qui pourraient être proposés par la Société sur le Site. La Société assure la délivrance des prestations susmentionnées par l'intermédiaire du site : <https://www.groupe-sajece.fr/>.

Toute Prestation n'apparaissant pas sur le Site n'est pas concernée par les présentes Conditions Générales. A l'inverse, toute Prestation apparaissant sur le Site est concernée par les présentes Conditions Générales. En vous inscrivant à l'une des Prestations proposées par la Société, vous vous engagez à respecter les présentes Conditions Générales. Si vous n'acceptez pas les Conditions Générales, vous ne devez pas conclure de contrat ou effectuer d'inscription à l'une des Prestations proposées par la Société. En s'inscrivant à l'une de nos Prestations, le Client reconnaît qu'il est pleinement informé et qu'il est tenu par l'ensemble des dispositions des présentes Conditions Générales. Les présentes Conditions Générales s'appliquent de plein droit à toutes les prestations délivrées par la Société GROUPE SAJECE au travers le Site. Le fait que la Société ne se prévale pas, à un moment, de l'un des dispositions des présentes Conditions Générales ne vaut pas renonciation par elle-même à s'en prévaloir ultérieurement. Seront applicables à l'offre et à la Prestation fournie, en sus des présentes Conditions Générales, les éventuelles conditions particulières décidées d'un commun accord entre les Parties dans le Contrat qu'elles auront établies entre elles. La Société se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales, en publiant une nouvelle version sur le site internet et/ou annexant la nouvelle version aux Contrats concernés. Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur au jour de la conclusion du Contrat. Il est ici précisé que les photos apparaissant le Site pour illustrer les Prestations délivrées n'ont aucune valeur contractuelle.

S'agissant des Clients consommateurs, et conformément aux dispositions de l'article L. 111-1 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles et les prix des biens et services vendus apparaissent sur le Site. La Société communique également au client

consommateur les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, ainsi que, s'il y a lieu, celles relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles, conformément aux articles R. 111-1 et R. 111-2 du Code de la consommation. Par ailleurs, le Client reçoit les informations prévues aux articles L. 122-1 et L. 221-11 du Code de la consommation, préalablement et postérieurement à la conclusion de la vente et notamment au moyen des présentes Conditions Générales.

## ARTICLE 4 : ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE

Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur pour le Client à la date de son inscription. Elles sont conclues pour la durée nécessaire à la délivrance de la Prestation, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par la Société. Certaines clauses peuvent toutefois continuer d'avoir des effets postérieurement.

## ARTICLE 5 : CONCLUSION DU CONTRAT - ETAPES

S'agissant des Prestations, le Client devra se rendre sur le Site. Afin de valider et finaliser son inscription, le Client devra suivre les étapes suivantes :

- Composer l'adresse du site ;
- Suivre les instructions du site pour la réservation du module et de la session choisis ;
- Vérifier les éléments sélectionnés et le cas échéant, corriger les erreurs ;
- Valider l'inscription, et régler l'acompte demandé, le cas échéant ;
- Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour payer le prix requis ;

Le Client reçoit ensuite par voie électronique la confirmation de la commande et du paiement de l'acompte. A la suite du règlement de l'acompte, la Société lui retourne le Contrat pour signature. Toute inscription, pour être valable définitivement, doit donc faire l'objet d'une confirmation écrite. A défaut de bulletin d'inscription ou Contrat retourné par le Client, la confirmation d'inscription peut relever d'un mail adressé par le Client à la Société, ou du règlement d'un acompte pour la réalisation de la prestation, sans exercice du droit de rétractation (régularisé ensuite par un écrit formel). Dans tous les cas, la Société se réserve le droit de refuser la vente de sa Prestation au Client si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime (en particulier s'il existe un litige avec le Client concernant le paiement d'une autre Prestation). Toute inscription parvenue à la Société est réputée ferme et définitive à l'issue délai de rétractation prévu à l'article 9 des présentes Conditions Générales.

## ARTICLE 6 : PRIX DES PRESTATIONS

Le Prix des Prestations vendues est indiqué sur le Site, respectivement par Prestation et/ou par référence. Au moment de la validation de la commande, le prix à payer est un acompte de réservation. Les conséquences juridiques du règlement d'un acompte sont exposées à l'article 7 ci-après. Les frais de télécommunication éventuels inhérents à l'accès au Site restent à la charge exclusive du Client.

La durée de validité des offres et Prix est déterminée par l'actualisation régulière du Site. La Société s'engage donc à vendre ses Prestations au tarif indiqué sur son site au moment de la réservation effectuée par le Client. Les prix sont fermes et définitifs, indiqués en euros, et s'entendent toutes taxes comprises.

## ARTICLE 7 : MODALITES DE PAIEMENT

Pour les réservations de Prestations, un acompte sur le Prix des prestations sélectionnées (prix total) est payable à la réservation (le montant des acomptes étant mis à jour sur le site en fonction des modules choisis, et le solde de la Prestation est payable au plus tard au 1er jour de réalisation de la Prestation). L'acompte est encaissable immédiatement par la Société et non restituable, sauf justificatif de cas de force majeure fourni par le Client ou exercice du droit de rétractation pendant le délai imparti.

L'acompte constitue un engagement définitif de réalisation du Contrat pour la Société et pour le Client. Toute renonciation à la réalisation de la Prestation après paiement de l'acompte ne pourrait résulter que d'un accord entre les Parties ou d'un cas de force majeure justifié par le Client.

En conséquence, le Client s'engage à se présenter à la Prestation à la date à laquelle il s'est inscrit, et à régler le solde dû au 1<sup>er</sup> jour du démarrage de la Prestation. En échange, la Société s'engage à délivrer la Prestation dans les conditions indiquées sur son Site, aux dates choisies, sauf cas de force majeure exposé à l'article 13 ci-dessous ou accord des Parties. Pour les réservations intervenant moins de 15 jours avant le début de la Prestation, la Société peut requérir si bon lui semble que la Prestation doive être payée intégralement. Le paiement des Prestations commandées peut s'effectuer par virement bancaire, PayPal, carte bancaire, ou par chèque à l'ordre de la « Société GROUPE SAJECE ». Dans le cas où le débit des sommes serait impossible, la Société adresserait immédiatement une nouvelle demande de paiement au Client, que ce dernier s'engage à honorer dans un délai de sept (7) jours calendaires, sous peine d'engagement de poursuites de recouvrement à son encontre par la Société.

#### ARTICLE 8 : REALISATION DE LA PRESTATION

La Prestation se déroulera dans les conditions suivantes :

- Le Client s'engage à respecter les dates de prestation sélectionnées (un changement ne pouvant être toléré qu'en cas de disponibilités suffisantes et d'accord entre les Parties) ;
- Les Prestations n'entrent pas dans la catégorie des actions de formation et ne seront en conséquence pas soumises à la réglementation de la formation professionnelle régie par les articles L. 6313-1 et suivants du Code du travail (Rappel : l'hypnose est une activité non réglementée, non inscrite au titre des certifications professionnelles au RNCP). Les certificats délivrés dans le cadre des prestations suivies ne sont pas reconnus par l'Etat.
- La Société décidera seule du choix des moyens humains et techniques devant être affectés aux Prestations exécutées, dans l'intérêt des Clients. En conséquence la Société peut choisir de faire appel à des prestataires indépendants ou à des membres de son personnel, afin d'assurer les Prestations, dans la mesure où les personnes sélectionnées détiennent les compétences nécessaires afin d'assurer une qualité de Prestation équivalente pour tous les Clients. Si l'un des intervenants prévus à la Prestation ne pouvait être présent pour des raisons extérieures à la volonté de la Société et de l'intervenant concerné (cas fortuit ou cas de force majeure), la Société s'engage à délivrer une Prestation de qualité équivalente, sans que l'absence de l'intervenant ne puisse lui être reprochée. Si la Société ne se trouvait pas en mesure d'assurer la Prestation à cause de l'absence d'un intervenant, qui causerait des désordres trop importants dans la réalisation de la Prestation, elle serait alors en droit de décaler les dates de la Prestation, dans un délai maximum d'un mois calendaire avant le début de la Prestation.
- Dans ce cadre, le Client reconnaît aux intervenants le choix plein et entier de la manière dont sera délivrée la Prestation et le droit d'inviter une ou plusieurs personnes pour animer ou co-animer une partie du programme. La Société précise qu'aucun enregistrement, quelle qu'en soit la forme, ne sera autorisé au cours de la prestation.
- Les heures de formation sont indiquées dans les Contrats à titre indicatifs et peuvent être décalées au cours de la journée, dans la limite du raisonnable, en fonction de l'avancement de la Prestation et des interventions/ interrogations des Clients. Les Clients s'engagent à être assidus et respecter les horaires indiqués par l'intervenant.
- Le Client s'engage à respecter les autres participants et tous les intervenants pendant la Prestation. De même, en s'inscrivant à l'une des prestations délivrées par la Société, il reconnaît que sa santé mentale lui permet de suivre les prestations auxquelles il souhaite participer et qu'elles ne sauraient en aucun cas se substituer à un traitement d'ordre médical ou psychologique.
- Le lieu de réalisation de la Prestation est indiqué dans le Contrat ; à défaut de précision, la réalisation de la Prestation s'effectuera au siège social de la Société. En cas de modification pour des raisons extérieures à la volonté de la Société, le Client devra être averti au minimum sept (7) jours avant le début de la prestation, qui devra en tout état de cause se tenir dans la même commune que celle prévue initialement afin de ne pas causer de trouble dans l'organisation du Client.
- Les Parties s'engagent à se transmettre mutuellement, pendant la durée de la Prestation et pour sa mise en place, toutes les informations techniques et pratiques utiles à la réalisation des Prestations ci-dessus définies.

Toutefois, les Clients font leur affaire personnelle des questions d'ordre logistique extérieur à la réalisation de la Prestation en elle-même (hébergement, transport, restauration...). La Société se dégage de toute responsabilité à cet égard et ne peut se tenir garante de tous les éléments extérieurs à la Prestation. Elle se tiendra toutefois disponible pour répondre aux questions d'organisation du Client, dans la mesure du possible.

#### ARTICLE 9 : DELAI DE RETRACTATION

L'article L. 221-18 du Code de la consommation prévoit que « *Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25. Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour : 1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ; 2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat. Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce. Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.* ». A compter de la date de signature du contrat, le Client consommateur dispose donc d'un délai de QUATORZE (14) jours pour se rétracter conformément aux dispositions de l'article sus désigné. Dans le cas où le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Ce délai n'est pas applicable aux Prestations réalisées entre professionnels, mais uniquement à celles exercées à l'égard de Clients consommateurs.

Les Professionnels ne peuvent donc se prévaloir d'un délai de rétractation, dans le cadre des Prestations pour lesquels ils se sont engagés. Afin d'exercer son droit de rétractation, le Client consommateur devra retourner le formulaire de rétractation annexé au contrat par mail, à l'adresse suivante : [contact@groupe-sajece.fr](mailto:contact@groupe-sajece.fr). En l'absence de rétractation, ce formulaire n'est donc pas à retourner à la Société. Dans le cas où un Client consommateur exerce son droit de rétractation, aucune somme ne peut être exigée de sa part et les sommes éventuellement perçues à titre d'acompte lui seront alors remboursées immédiatement par la Société. Il convient de préciser que si l'inscription du Client consommateur s'effectue moins de quatorze (14) jours avant la date de début de la Prestation, le client doit confirmer sa demande expresse d'entamer la prestation sans attendre la fin du délai de rétractation dans le contrat, conformément à l'article L. 121-21-5 du Code de la consommation, et en cas d'exécution totale de la prestation avant la fin du délai de rétractation, devra renoncer expressément à l'exercice du droit de rétractation conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation.

#### ARTICLE 10 : DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques de la Société : « GROUPE SAJECE », « HYPNOSE SAJECE », « COACHING SAJECE », « HYPNOSE SAJECE SANS FRONTIERES », ainsi que l'ensemble des marques figuratives ou non, et plus généralement toutes les autres marques, illustrations, images, logotypes figurant sur le Site et diffusés au cours des Prestations, qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété exclusive de la Société. Toute reproduction totale ou partielle, modification, utilisation de ces marques, illustrations, images, logotypes, pour quelque motif que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable de la Société, est strictement interdite. Il en est de même pour tout droit d'auteur, dessin, modèle et brevet qui serait la propriété de la Société, de même que les dénominations, noms commerciaux, noms de domaine et enseignes de la Société. A la suite de la réalisation d'une Prestation par la Société délivrant le titre de « Praticien en Hypnose SAJECE », de « Maître Praticien en Hypnose SAJECE » ou de « Coach SAJECE », le Client pourra se prévaloir de ce titre et de l'exercice de la Méthode SAJECE s'il a obtenu le certificat délivré par la Société. En conséquence, il s'engage à respecter la Charte de la Méthode SAJECE annexée au contrat qu'il a conclu avec la Société ou délivré a posteriori de la Prestation par la Société. Tout manquement de sa part à l'une de ces obligations pourrait le priver du droit d'utiliser le terme « SAJECE », « Méthode SAJECE » ou tout terme assimilé. Si des mises à jour sont effectuées ou des nouveautés ajoutées dans la définition de la Méthode SAJECE, la Société ne pourra se prévaloir de l'application de ces nouveautés auprès des Clients se désignant comme appliquant la méthode que si elle leur a communiqué formellement les nouveautés et mises à jour concernées.

#### ARTICLE 11 : CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

Les Prestations délivrées, par leur nature et leur contenu, peuvent conduire à être en possession de données ou d'informations personnelles à l'égard des autres participants (Clients) ou des intervenants eux-mêmes. En tout état de cause, la Société s'oblige à considérer comme confidentielles, les informations dont elle aura connaissance dans le cadre des Prestations qu'elle prodigue. Elle s'interdit et interdira à ses subordonnés de divulguer une quelconque information délivrée dans le cadre de la Prestation, ou d'en faire usage sous quelque forme que ce soit. De son côté, le Client s'interdit et interdira à ses subordonnés de divulguer ou de faire usage sous quelque forme que ce soit, des informations personnelles connues des autres participants (Clients) et intervenants, des conseils promulgués par la Société ou ses intervenants, des procédures qu'elle aurait pu mettre en place ou de tout autre élément lié directement ou indirectement au savoir-faire de la Société et revêtant à ce titre un caractère confidentiel. Par leur nature, les Prestations délivrées par la Société ont un caractère unique de par la formation des groupes de participants (Clients), de leurs échanges et des témoignages fournis. La reproduction de tout ou partie de la Prestation ou la diffusion de son contenu n'aurait donc pas de sens sans la réalisation effective de la Prestation. En conséquence, le Client s'engage à :

- garder strictement confidentielles les informations qui lui seront communiquées par la Société lors de la réalisation de la Prestation, que ce soit par oral ou par écrit, et ne pas divulguer à des tiers, par quelques moyens que ce soit, tout ou partie de ces informations, sans autorisation préalable écrite du Titulaire, à savoir la Société, et ce notamment afin de ne pas dénaturer les propos enseignés ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver le caractère confidentiel des Prestations délivrées, et traiter ces informations avec le même degré de protection qu'il accorde à ses propres informations confidentielles ;
- ne diffuser tout ou partie des informations diffusées dans le cadre des Prestations qu'à ceux des membres de son personnel intéressés et appelés à en prendre connaissance et à les utiliser, et à la condition qu'ils soient eux-mêmes tenus par une obligation de confidentialité à l'égard des tiers ;
- ne pas exploiter les informations directement ou indirectement, sans respecter les conditions de l'article 10 des présentes Conditions Générales ;
- ne pas divulguer le contenu des entretiens oraux et échanges écrits pour d'autres raisons que la mise au point d'un accord contractuel entre la Société et le Client.

Exclusions : les engagements du Client, tels que définis ci-dessus, ne s'appliqueront pas aux informations qui seraient librement accessibles au public ou qui viendraient à l'être sans que cela résulte d'une faute du Client.

Limites : les informations communiquées par la Société au Client ne pourront être utilisées le cas échéant que pour la destination prévue à cet effet à savoir la pratique de l'hypnose ou du coaching à titre professionnel, et ce dans les conditions précisées à l'article 10 ci-dessus. Toute autre utilisation sera soumise à l'autorisation préalable et écrite de la Société. Aucune stipulation du présent accord ne saurait être interprétée comme établissant une collaboration entre les parties ou comme concédant au Client une option, une licence ou plus généralement un privilège quelconque, à quelque titre que ce soit sur les informations.

#### ARTICLE 12 : DONNEES PERSONNELLES

Veillez noter que certains renseignements sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre inscription. L'absence de réponse à un champ obligatoire pour la conclusion du contrat est susceptible de compromettre le bon suivi de votre dossier. Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, la Société met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente et la livraison de Services définis aux présentes Conditions Générales. Le Client est informé des éléments suivants : la Société telle que définie en préambule des présentes Conditions Générales agit en qualité de responsable de traitement, par l'intermédiaire de sa Gérante, pour l'exécution des Prestations régies par les présentes.

**1. Données collectées :** Les données sont collectées lorsque le Client effectue un devis ou une commande sur le Site, et conclue un Contrat avec la Société ; contacte le service Client de la Société pour des informations complémentaires. Dans ce cadre, la Société collecte les données suivantes : civilité, nom, prénom, adresse postale, adresse mail, le cas échéant numéro SIREN (ou numéro d'entreprise), le cas échéant numéro de TVA, données relatives au moyen de paiement, données relatives aux transactions (numéro de transaction, détail de la commande), historique de la relation contractuelle (notamment pour le suivi des formations déjà effectuées), le cas échéant informations sur les formations ou certifications antérieures dans les domaines d'activité de la Société déjà reçues ou effectuées par le Client, correspondance avec le Client pour le bon suivi du dossier.

**2. Finalités et exploitation des données traitées :** Les finalités des traitements de données effectuées par la Société sont : gestion des commandes et réalisation des Prestations, traitement des demandes du Client, facturation des commandes passées, gestion des comptes Clients et suivi de la relation Client, statistiques de la fréquentation du site.

**3. Données bancaires :** La Société n'a jamais accès au numéro de carte bancaire du Client. Les règlements sont effectués soit par chèque à l'ordre de la Société, soit par virement bancaire effectué par le Client, soit par règlement par l'intermédiaire du site sécurisé Paypal (règlement pouvant s'effectuer par compte Paypal ou carte bancaire) disposant d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires.

**4. Destination des données collectées :** Les données collectées ne peuvent être utilisées que par la Société, par l'intermédiaire de sa Gérante et de son personnel, ainsi que le cas échéant aux intervenants extérieurs à la Formation et uniquement pour les données strictement nécessaires à leur intervention.

**5. Durée de conservation des données :** Les données sont conservées et utilisées pour une durée conforme à la législation en vigueur, qui ne saurait excéder la durée légale de conservation des documents comptables, fiscaux et commerciaux de la Société.

**6. Droit d'accès et de rectification de vos données :** Conformément au RGPD, chaque personne dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de transfert et d'opposition concernant ses données personnelles, et a droit à la portabilité de ses données. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide qui ne sera pas conservé par la Société à l'issue de l'exercice de la demande, exercer vos droits en contactant le service compétent par mail, à l'adresse suivante : [donnees-personnelles@groupe-sajece.fr](mailto:donnees-personnelles@groupe-sajece.fr). Si vous ne souhaitez pas recevoir nos actualités, et invitations (téléphone, SMS, courrier ou mail), vous avez la faculté de nous l'indiquer par mail non équivoque avec accusé de réception à l'adresse mail suivante : [donnees-personnelles@groupe-sajece.fr](mailto:donnees-personnelles@groupe-sajece.fr). Vous pouvez modifier vos choix en nous contactant dans les conditions évoquées ci-dessus. Il en est de même si vous ne souhaitez pas recevoir les actualités, invitations ou offres promotionnelles de nos éventuels partenaires. Pour toute information complémentaire ou réclamation sur le sujet de la protection des données personnelles, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

#### ARTICLE 13 : FORCE MAJEURE

L'exécution par la Société de ses obligations aux termes des Contrats conclus avec les Clients sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure, qui en gênerait ou en retarderait l'exécution. La Société avisera le Client de la survenance d'un tel cas fortuit ou cas de force majeure dans les trois (3) jours ouvrables à compter de la date de survenance de l'événement.

Lorsque la suspension de l'exécution des obligations de la Société se poursuit pendant une période supérieure à quarante-cinq (45) jours calendaires, le Client a la possibilité de résilier le contrat en cours et la Société procédera alors au remboursement des sommes versées par le Client.

#### ARTICLE 14 : NULLITE PARTIELLE

L'annulation de l'une des stipulations des présentes Conditions Générales n'entraînerait l'annulation de celles-ci dans leur ensemble, que pour autant que la stipulation litigieuse puisse être considérée, dans l'esprit des parties, comme substantielle et déterminante, et que son annulation remette en cause l'équilibre général de la convention.

En cas d'annulation d'une des stipulations du présent contrat, considérée comme non substantielle, les parties s'efforceront de négocier une clause économiquement équivalente.

#### ARTICLE 15 : MODIFICATION DU CONTRAT

Tout amendement, résiliation ou abandon de l'une quelconque des clauses des présentes Conditions Générales en vigueur ou du contrat particulier conclu entre la Société et le Client ne sera valable qu'après accord écrit et signé entre les Parties.

#### ARTICLE 16 : INDEPENDANCE DES PARTIES

Aucune des Parties ne peut prendre d'engagement au nom et pour le compte de l'autre Partie. Par ailleurs, chacune des Parties demeure seule responsable de ses allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

#### ARTICLE 17 : NOTIFICATION – ELECTION DE DOMICILE

Toute notification devant être effectuée dans le cadre des présentes Conditions Générales ou du Contrat spécifique signé entre le Client et la Société sera considérée comme réalisée si elle est faite par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du Siège social de la Société (à l'exception des cas pour lesquels les présentes Conditions Générales prévoient un autre mode de notification). Pour les besoins des Conditions Générales, les parties font élection de domicile :

- Pour la « Société » : en son siège social

- Pour le « Client » : en son domicile personnel

Toute modification devra être signifiée par mail clairement exprimé avec accusé de réception ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'autre partie, afin de lui être opposable.

#### ARTICLE 18 : REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation " Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. "Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers. Pour toute difficulté, nous vous invitons à nous contacter préalablement par mail clairement exprimé avec accusé de réception à l'adresse suivante : [contact@groupe-sajece.fr](mailto:contact@groupe-sajece.fr) ou par courrier (lettre recommandée avec accusé de réception) à l'adresse du siège social de la Société.

Seules les réclamations relatives à la vente des Prestations proposées par la Société sur le Site seront prises en compte. Dans l'année qui suivra votre demande auprès de nos services, selon l'article R. 616-1 du Code de la consommation, vous pourrez faire examiner votre demande par un médiateur dont trouverez ci-dessous les coordonnées, sachant qu'un litige ne pourra être examiné, sauf exception, que par un seul médiateur : Atlantique Médiation CONSO, Maison de l'Avocat - 5, mail du Front Populaire - 44200 NANTES - [www.consommaton.atlantique-mediation.org](http://www.consommaton.atlantique-mediation.org) – Téléphone : 0240841024 – mail : [consommation@atlantique-mediation.org](mailto:consommation@atlantique-mediation.org). Pour les litiges transfrontaliers : [europe-consommateurs.eu](http://europe-consommateurs.eu). Vous pouvez, à vos frais, vous faire assister par un conseil.

#### ARTICLE 18 : LOI APPLICABLE – LANGUE DU CONTRAT

De convention expresse entre les Parties, les présentes Conditions Générales ainsi que tout Contrat spécifique conclu entre les Parties sont régis et soumis au droit français.

Ils sont rédigés en langue française. Dans le cas où ils seraient traduits en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Si une constatation ou un différend, n'ont pu être réglés à l'amiable, tous les litiges auxquels les présentes Conditions Générales ou tout Contrat spécifique conclu entre les Parties pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, la résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Fait à Cholet,

Mises à jour le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Pour la société GROUPE SAJECE, Camille Griselin, Gérante.

Camille GRISELIN SAJECE - Société GROUPE SAJECE

SARL unipersonnelle au capital de 75 000€ dont le siège social est au 11 Rue de Pineau – 49300 CHOLET  
Immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 880 359 617 – TVA intracommunautaire FR14880359617

Téléphone : 06.33.16.23.19 - Mail : [contact@groupe-sajece.fr](mailto:contact@groupe-sajece.fr)